



FONDS DE PATHOLOGIE – FAMILLE LUCIE DUMONT ET VICTOR THÉRIAULT (4435)

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS DANS LE DOMAINE DE LA PATHOLOGIE

Ce Fonds a été créé par Madame Catherine Thériault en l'honneur de sa famille, dont ses parents, Madame Lucie Dumont et Monsieur Victor Thériault. Ce Fonds a pour objectif d'encourager le développement et de soutenir l'implantation de projets et d'initiatives qui contribuent à la recherche et à la pédagogie dans le domaine de la pathologie à la Faculté de médecine de l'Université Laval.

Grâce à l'appui financier du Fonds de pathologie – Famille Lucie Dumont et Victor Thériault, il nous est possible de mettre sur pied le *Programme de soutien aux projets dans le domaine de la pathologie*. Celui-ci a pour **objectif de soutenir la recherche et l'enseignement à la Faculté de médecine de l'Université Laval dans le domaine de la pathologie**. Un montant annuel de 5 000 \$ sera octroyé pour le ou les projets choisis au terme de l'évaluation par le comité de sélection.

ADMISSIBILITÉ

Réservé aux :

- Citoyennes et citoyens canadiens
- Résidentes et résidents permanents
- Étudiantes et étudiants de l'international

Clientèles éligibles:

Tous les membres de la Faculté de médecine :

- Membre de la communauté étudiante
- Membre du corps professoral ou enseignant
- Membre du personnel administratif

SÉLECTION

Le comité de sélection évalue les demandes selon les critères suivants :

- Le ou les projets doivent être réalisés en partenariat avec la Faculté de médecine.
- Le ou les projets doivent correspondre minimalement à l'une des caractéristiques suivantes :
 - Projets de recherche ou de laboratoire d'anatomopathologie;



- Projets collectifs, c'est-à-dire déposés par un groupe de deux personnes ou plus;
 - Projets de collaboration internationale ;
 - Projets à caractère interprofessionnel ;
 - Demandes pour de la formation complémentaire ;
 - Frais liés à la participation à un congrès, à une formation, à un colloque ou à une conférence;
 - Projets servant à la diffusion des résultats ou des conclusions d'un projet en cours ou déjà réalisé;
-
- Originalité du projet (objet novateur et/ou stratégies et méthodes novatrices);
 - Interprofessionnalisme et création de partenariats externes;
 - Contribution du projet au rayonnement de la Faculté et de la pathologie;
 - Impact du projet sur la formation des étudiants et étudiantes qui y participent;
 - Faisabilité du projet.

DURÉE

- Seront examinés les projets débutant **dans l'année suivant l'annonce de l'appui du programme.**

VOTRE DOSSIER DOIT INCLURE :

- Une présentation détaillée du projet;
- Un budget prévisionnel détaillé;
- Une lettre d'appui de la direction de programme, du supérieur ou de la supérieure hiérarchique ou de la direction d'unité (fortement recommandé);
- Le nom de toutes les personnes impliquées dans l'organisation du projet;
- Tout autre document pertinent;
- Un engagement à produire un rapport d'avancement du projet, et ce, avant la fin de la première année

Toute proposition non conforme aux modalités de présentation précédentes ne sera pas considérée.

La demande doit être acheminée à : philanthropie@fmed.ulaval.ca avec la ligne objet suivante :

Programme de soutien aux projets dans le domaine de la pathologie

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES :

Date limite pour soumettre votre candidature : **10 décembre 2023, 16 h 00.**



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine

Les candidatures devront être soumises par courriel uniquement.

Contact :

Service de Développement philanthropique
Direction des services à la communauté facultaire
Faculté de médecine
philanthropie@fmed.ulaval.ca